

BALADOU

Chemin bleu Durée : 5 heures - Distance : 18,5 km - Balisage bleu

Le chemin, balisé en bleu sur toute sa longueur démarre à l'église de Baladou comme le circuit de La Garrigue, balisé en jaune. Les numéros sont reportés sur la carte du parcours.

1 - Dos à l'église (*chapelle initiale de 1703 agrandie du clocher après 1870*), gagner en face le chemin de gauche, gravillonné jusqu'à des maisons neuves et se poursuivant par un chemin herbeux. A l'embranchement tourner à gauche. Suivre le chemin empierré jusqu'au goudron et traverser la D803 Martel - Souillac et l'ancien passage à niveau.

2 - Une fois la voie ferrée franchie, emprunter le chemin de terre immédiatement à gauche qui la longe pendant un kilomètre pour ensuite virer à droite, descendre et remonter jusqu'à la route goudronnée.

3 - Poursuivre à droite, passer devant le gîte "la bergerie de La Garrigue". A l'embranchement continuer par la gauche.

4 - 150 mètres plus loin, après une grosse propriété qu'on laisse sur la droite de la route et face à la croix dite de Lagarrigue, quitter le goudron pour le sentier à droite. Noter sur la droite de ce sentier *une vasque partiellement bâtie*. Retrouvant l'asphalte, reprendre à droite. *Fenêtre paysagère sur la droite*.

5 - Au croisement marqué par une croix et un panneau indicateur "le Tourein", prendre à droite, sur le goudron, vers le "Mont Mercou". A partir de ce carrefour on abandonne le circuit de La Garrigue indiqué par un panneau.

6 - Au bout de 400 m, abandonner le goudron et monter vers la droite par le chemin empierré. 300 m plus loin, sur le plat, le quitter pour un sentier à gauche qui mène au Mont Mercou offrant une *vue sur la plaine de Creysse et la vallée de la Dordogne*.

7 - Poursuivre vers la gauche le sentier longeant le rebord de la falaise, et le descendre par un raidillon pour rejoindre un autre sentier. Continuer vers la gauche pour aboutir à un croisement avec un mauvais chemin forestier marqué de plusieurs panneaux indiquant d'autres randonnées, notamment vers Creysse.

8 - Remonter ce chemin vers la gauche jusqu'à la route goudronnée qu'on suit, à nouveau vers la gauche.

9 - Quelques dizaines de mètres plus loin, en face des premiers bâtiments du hameau du Cap de la Coste, prendre le chemin de terre à droite, entre prairie et sous-bois.

10 - Au bout d'un kilomètre, on arrive à un carrefour: poursuivre tout droit.

11 - Après un autre kilomètre de chemin empierré on rejoint le goudron. Prendre à droite pour passer sur le pont au-dessus du chemin de fer et traverser la D803 Martel-Souillac pour continuer tout droit.

12 - Après 400 m de route goudronnée prendre le chemin empierré à gauche, au carrefour marqué d'une indication «Circuit La Garrigue».

13 Au bout d'un kilomètre ce chemin aboutit à une placette herbue où se croisent plusieurs autres chemins. Prendre celui le plus à droite démarrant à côté d'une *mare*. (NB: depuis ce point il est aisé de rejoindre l'église de Baladou par l'un des trois autres chemins). Ce chemin de terre descend vers une route goudronnée, qu'il faut emprunter vers la droite pour atteindre une autre route goudronnée

14 - On suit celle-ci vers la gauche sur à peine 20 mètres pour ensuite prendre à droite le chemin de terre passant entre deux prairies et ensuite longeant un bois. Ce chemin se termine dans une prairie: juste avant celle-ci poursuivre par le sentier sur la gauche.

15 - Après environ 200 m on croise le sentier suivi par le circuit de Mas del Pech (balisé en jaune). Franchir le portillon dans la clôture et continuer tout droit le chemin balisé de deux poteaux traversant une grande prairie avant de poursuivre dans un petit bois.

16 - Arrivé sur un chemin empierré, continuer tout droit jusqu'au village du Bournissard. (Possibilité de rejoindre le bourg de Cuzance par un agréable sentier).

17 - Au premier carrefour au centre du village, devant un *pigeonnier ancien*, on part alors à droite sur un large chemin, goudronné sur quelques centaines de mètres et ensuite empierré.

18 - Après deux bons kilomètres en sous-bois le chemin débouche sur un carrefour. Laisser à gauche la direction Poney-club du Grand Lac et à droite le sens interdit vers Mongoujou et continuer tout droit

19 - Au bout de 400 m de goudron, à un embranchement marqué d'une croix, prendre à droite une route empierrée longue d'un demi km. A l'embranchement suivant prendre à gauche (*À droite un chemin privé mène à une maison ancienne et à un beau point de vue*). Au bout de ce chemin poursuivre à gauche en laissant sur la hauteur à droite la ferme de Mas del Pech.

20 - Après 400 m, à hauteur du panneau «Somival Mas del Pech» prendre à droite un chemin empierré, puis un sentier qui franchit deux portillons et croise le sentier emprunté précédemment (point 15, il est donc possible de rejoindre Baladou en repartant vers la gauche) avant d'arriver au bout de 1,7 km à la D33 Baladou - Cuzance.

21 - La traverser et poursuivre tout droit sous les arbres le sentier qui longe une clôture. Le champ sur la gauche du parcours porte le nom sinistre de «Combe de l'Homme Mort».

22 - Au bout du chemin on rejoint le virage d'une route goudronnée où apparaît la *croix du Juge* marquée d'une main, allusion au proche *manoir des Maynades ou Meynades (250 m à droite)*. Avant le goudron, prendre immédiatement à gauche le sentier tracé d'abord entre pré et bois puis en sous-bois où on bifurque à gauche après 150m.

23 - le sentier aboutit à une route goudronnée qu'on suit vers la gauche pour la quitter après 800 m pour un sentier enherbé sur la droite. Se laisser ensuite guider par le balisage pour rejoindre un bon chemin empierré.

24 - À l'intersection avec une route goudronnée marquée par une croix de métal sur un socle maçonné, continuer le chemin empierré sur 800 m. On passe à côté d'un *effondrement naturel* entouré d'arbres et d'un grillage. Au niveau du piquet signalétique, rejoindre l'église par le chemin emprunté au départ (point 1).

--oo00oo--